

## Compte rendu / Reunion SIGDU - UBM – AOC / le 09 oct 2023

Étaient présents,  
Guillaume Desbieys, Damien Petit - SIGDU  
Xavier Amelot, Natacha Multeau - UBM  
Sophie Cascales et Cyril Gourvat - AOC

1- Pour aller chercher du fumier au Centre équestre de Villenave d'Ornon, le Sigdu peut y aller un jour de semaine avec un ou plusieurs membre(s) d'AOC. Voir en amont s'ils ont là bas de quoi charger et s'il y a suffisamment de matière en ce moment.

2 - Dans le cas éventuel de l'achat d'une tondeuse, le Sigdu pourrait la garder mais nous n'en aurions l'utilisation que pendant la semaine à leurs heures d'ouverture. Cependant, la décision d'investir dans du matériel motorisé doit être discuté au sein du conseil des jardiniers (CA).

3 - Les arbres derrière le cabanon et tout du long de la clôture en béton, vont être tous abattus. Il s'agit d'une décision d'EDF antérieure au plan J.O. 2024. Leur principe est qu'il faut éviter tout ce qui pourrait servir à escalader le mur...

Malgré tout, nous pourrions récupérer troncs et branches à ce moment-là, et broyat. Il est question de replanter une haie plutôt du côté EDF et nous pouvons aussi demander des végétaux à replanter, sauf des arbres.

Un travail de nettoyage préalable nous incombera, puisqu'il faudra déplacer tous les éléments posés contre cette clôture (palettes, chaises, stock de bois, etc)

En espérant par ailleurs que la pergola qui jouxte la clôture, ne pose pas de problème...

4 - Installation de la serre : se pose la question de la déclaration au service urbanisme de la mairie. Guillaume émet un doute à ce sujet, il attend de voir plus précisément la fiche technique de la serre que nous devons lui envoyer.

5 – Aussi les renseigner sur le détail des arbres que nous donnons et que nous planterons avec le Sigdu à l'emplacement choisi par eux (plantation entre novembre et février). On pourrait proposer d'autres essences telles que châtaigniers, noisetiers, etc.

6 - Accès à l'eau : Damien va regarder s'il peut améliorer les points d'accès en tentant de résoudre la difficulté de connexion du tuyau.

7 - Entretien des arbres : il sera précisé dans la prochaine convention un distinguo d'une part entre nos arbres fournis, sur lesquels nous pouvons faire du greffage et de la taille, et d'autre part, les leurs sur lesquels on ne fait rien d'autre que l'arrosage au mois d'août seulement (période de fermeture estivale du Sigdu). À la prochaine réunion, tous ces détails seront mis au clair dans la convention.

À définir la date de prochaine réunion en  
Decembre